

Des informations relatives aux contrats importants obtenus par les entreprises françaises et bénéficiant d'une garantie Coface pour le compte de l'État sont publiées et mises à jour chaque trimestre.

Outre les données relatives à l'exportateur, au contenu et au montant du contrat, le tableau décrit, pour les projets les plus significatifs, les données essentielles sur leurs conséquences en matière d'environnement (cf. les lignes directrices de Coface) et, le cas échéant, les exigences de Coface en la matière.

1 - Contrats à l'exportation supérieurs à 10 M€ garantis au cours du 1^{er} trimestre 2009

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
BRÉSIL	DMT SA	<p>Fourniture, montage et mise en service d'une unité de production de matériau d'emballage flexible (film, polymères bi-orientés) d'une capacité de 37500 tonnes par an.</p> <p>La nouvelle ligne sera installée sur le site actuel de production de résine polymère et de fabrication d'emballage de la société Videolar, dans la zone industrielle de Manaus, au Brésil.</p> <p>Les impacts potentiels de ce type de projet sur l'environnement sont, a priori, relativement limités (peu de rejets polluants, production de déchets non dangereux).</p> <p>En conséquence et, compte tenu de l'implantation du projet sur un site industriel déjà existant, celui-ci a été classé en catégorie B sur le plan environnemental.</p> <p>Après analyse, les niveaux d'émissions se sont avérés effectivement très faibles et les impacts tout à fait limités.</p>	21,60 M€
BANGLADESH	ALCATEL LUCENT	<p>Livraison et installation d'un réseau de GSM/UMTS incluant des équipements de transmission.</p> <p>Le projet consiste en la fourniture et l'installation d'équipements GSM.</p> <p>Au regard des avis de l'AFSSE, les impacts potentiels sur l'environnement et les populations locales des projets GSM sont considérées comme négligeables.</p> <p>Ce projet est donc classé en catégorie C sur le plan environnemental.</p>	40,32 M€
ARABIE SAOUDITE	ASTRIUM SAS	<p>Fourniture et livraison en orbite de deux satellites de télécommunication (Arabsat 5A et 5B).</p> <p>Ce projet de type spatial, aéronautique ou naval sort de la recommandation OCDE sur l'environnement et n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.</p>	236 M€
TURQUIE	THERMODYN	<p>Fourniture de deux turbines à vapeur avec condensateurs.</p> <p>Sur ce projet en réassurance, l'évaluation environnementale et sociale de Coface a été basée sur celle réalisée par US EXIM, conformément à la recommandation OCDE sur l'environnement.</p> <p>Le projet est classé en catégorie A sur le plan environnemental, conformément à la liste indicative des projets de catégorie A de la Recommandation OCDE sur l'environnement.</p>	12,57 M€

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
TURQUIE	GOSS SYSTEMES GRAPHIQUES	Fabrication, fourniture et installation d'une rotative uniliner pour l'impression de journaux. Projet classé C sur le plan environnemental.	15,59 M€
MOZAMBIQUE	ALCATEL LUCENT	Fourniture d'équipements de télécommunications et de services associés pour le réseau cellulaire GSM. Le projet consiste en la fourniture et l'installation d'équipements GSM. Au regard des avis de l'AFSSE, les impacts potentiels sur l'environnement et les populations locales des projets GSM sont considérés comme négligeables. Projet classé en catégorie C sur le plan environnemental.	10,60 M€
PHILIPPINES	SA MATIERE	Études et fournitures d'ouvrage d'art métallique à montage rapide Ces ouvrages d'art seront montés dans différentes localités, dans le cadre d'un vaste programme gouvernemental d'amélioration des conditions de circulation et de désenclavement de certains archipels, le « Mega Bridges for Urban and Rural Development », visant à favoriser le développement économique et touristique du pays. Dans la mesure où ces ouvrages sont d'envergure relativement restreinte et ne devraient pas générer d'impacts importants sur l'environnement et les populations avoisinantes, ce projet a été classé en catégorie B sur le plan environnemental. Un des ouvrages a fait l'objet d'une étude détaillée du fait d'un risque d'impacts sur les populations avoisinantes. Il s'agit d'un autopont, dans le centre de la ville de Bacolod, visant à désengorger le centre-ville. Une étude socio-économique a été transmise à Coface pour ce projet, ainsi qu'une étude environnementale et un plan de gestion environnemental. L'étude n'est pas exhaustive, mais identifie les principaux impacts environnementaux et sociaux potentiels et le plan de gestion définit les mesures simples à mettre en place. Aucun déplacement de population n'est envisagé. Les impacts environnementaux et sociaux de ces ouvrages peuvent être considérés comme limités. Par ailleurs, des impacts socio-économiques bénéfiques sont attendus en termes de conditions de circulation aux Philippines.	126,52 M€
CHINE	FIVES DMS	Fourniture d'un laminier « skin pass » et d'une ligne de recuit décapage en continu pour l'usine de Bengang Steel Plates Co. Ce projet au comptant sort du cadre de la Recommandation OCDE sur l'environnement ; en l'occurrence il n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.	11,9 M€

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
ÉGYPTE	ALSTOM TRANSPORT	Rénovation de 52 voitures de la ligne 1 du Métro du Caire. S'agissant d'une rénovation sur une ligne déjà existante, ce projet a été classé C sur le plan environnemental.	19,16 M€
CHINE	ALSTOM TRANSPORT	Les biens et services exportés sont destinés à augmenter la capacité d'une ligne ferroviaire déjà existante. Ce projet a été classé C sur le plan environnemental.	40,60 M€
RUSSIE	COMAU	Étude, fourniture, montage et mise en service sur le site de Laroslavi d'une ligne d'usinage de carters cylindre pour moteurs. Ces installations sont situées au sein du site industriel existant de Yaroslav, situé à Tutaev en Russie, où l'acheteur produit actuellement d'autres types de moteurs Diesel. Ce projet a été classé en catégorie B sur le plan environnemental. Les impacts potentiels sur l'environnement générés par ce projet, essentiellement liés aux émissions polluantes des bancs d'essai, seront à priori limités.	10,30 M€

2 - Aéronautique

2.1 Airbus a bénéficié des garanties de Coface, au cours de cette même période, pour la livraison de 25 appareils :

- 7 A319-100, 9 A320-200, 6 A321-200, 3 A330-200,
- aux compagnies suivantes : AEGEAN, AERVENTURE, AIR ASIA, ALAFCO, CIT, ILFC, LAN AIRLINES, NIKI LUFLAHRT, TAM, TURKISH AIRLINES,
- pour un montant total ainsi garanti de 538,64 MUSD.

2.2 ATR a bénéficié des garanties de Coface, au cours de cette même période, pour la livraison de 2 appareils à la compagnie CEBU pour un montant total ainsi garanti de 16,90 MUSD.

Des informations relatives aux contrats importants obtenus par les entreprises françaises et bénéficiant d'une garantie Coface pour le compte de l'État sont publiées et mises à jour chaque trimestre.

Outre les données relatives à l'exportateur, au contenu et au montant du contrat, le tableau décrit, pour les projets les plus significatifs, les données essentielles sur leurs conséquences en matière d'environnement (cf. les lignes directrices de Coface) et, le cas échéant, les exigences de Coface en la matière.

1 - Contrats à l'exportation supérieurs à 10 M€ garantis au cours du 2^{ème} trimestre 2009

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
COLOMBIE	POMAGALSKI	<p>Fourniture d'une télécabine de transport urbain pour le métro de Medellin.</p> <p>Le projet consiste en l'extension du réseau métropolitain de la ville de Medellin par la mise en place d'une seconde ligne télécabine longue de 2,7 km, et ponctuée de trois stations intermédiaires.</p> <p>D'après l'exportateur, les terrains nécessaires aux nouvelles installations appartenant déjà au métro de Medellin, aucune expropriation n'aura lieu.</p> <p>En outre, il semble que ce projet, qui permettra de désenclaver un quartier défavorisé dont les caractéristiques topographiques rendent difficile l'accès par d'autres types de transport, soit largement plébiscité par la population locale.</p> <p>En ce qui concerne les nuisances sonores, les cabines n'étant pas motorisées, elles seront négligeables le long du trajet de la ligne pour les habitations avoisinantes.</p> <p>En ce qui concerne les aspects sécurité, la Colombie ne disposant pas de normes spécifiques, le Metro de Medellin a demandé à l'exportateur que les normes européennes soient appliquées au projet.</p> <p>En conséquence, ce projet a été classé en catégorie C sur le plan environnemental.</p>	12,5 M€
RUSSIE	SOGITEC INDUSTRIE	<p>Système documentaire et documentation pour l'avion régional russe Superjet 100.</p> <p>Garantie non soumise à la recommandation OCDE sur l'environnement</p>	17,7 M€
SRI LANKA	ALSTOM HYDRO	<p>Réhabilitation des centrales hydroélectriques de Wimalasurarendra et New Laxpara.</p> <p>S'agissant de réhabilitation de centrales électriques, le projet ne subit pas de modification majeure et il n'y a pas ou peu d'impacts différentiels par rapport à l'existant.</p>	42,7 M€
INDONESIE	EUROCOPTER	Vente de deux hélicoptères Dauphin AS 365 N3 avec caméra de surveillance et services associés	13,4 M€
GHANA	AREVA T et D DEPAGNE NEXANS SICAMEX VALMONT	<p>Divers contrats de fourniture (mats, câbles d'énergie, transformateurs ...) dans le cadre d'un projet de réhabilitation et d'extension de réseaux électriques de Tema et Kumasi, classé en catégorie B sur le plan environnemental, pour lequel il a été vérifié que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les équipements exportés sont conformes aux standards EDF et/ou CEI (Commission Electrotechnique Internationale), et ne contiennent ni PCB, ni CFC. - l'utilisation de SF6 est limitée. - des cuves de rétention d'huiles sont utilisées lorsque nécessaires. 	64,6 M€

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
PHILIPPINES	SA MATIERE	<p>Ouvrages d'art métalliques à montage rapide Unibridge.</p> <p>Ces ouvrages d'art seront montés dans différentes localités, dans le cadre d'un programme gouvernemental mené par le Ministère de la réforme agraire (Department of Agrarian Reform) et visant à favoriser le développement des milieux ruraux.</p> <p>Dans la mesure où ces ouvrages sont d'envergure relativement restreinte (de l'ordre de quelques dizaines de mètres) et ne devraient pas générer d'impacts importants sur l'environnement et les populations avoisinantes, ce projet a été classé en catégorie B sur le plan environnemental.</p> <p>Il a été précisé, d'une part, qu'aucun ouvrage n'est destiné à être installé dans des zones densément peuplées, ce qui limite l'impact potentiel sur les populations locales (expropriations, nuisances sonores...) et, d'autre part, qu'aucun milieu sensible sur le plan environnemental n'est concerné.</p> <p>Les impacts potentiellement néfastes de ce projet sur l'environnement et les populations locales sont limités.</p> <p>Par ailleurs, des impacts socio-économiques positifs sont attendus car le projet devrait faciliter le développement des zones rurales concernées.</p>	229,3 M€
PAKISTAN	GE ENERGY PRODUCTS FRANCE	<p>Fourniture de trois groupes turbo-alternateurs à gaz de type 9^E de 125 MW chacun pour la centrale à cycle combiné de 425 MW de Nandipur.</p> <p>Le projet est une centrale thermique de 425 MW (3 turbines à gaz fonctionnant en cycle combiné) alimentée au mazout, et éventuellement plus tard au gaz naturel.</p> <p>Le système de refroidissement sera essentiellement basé sur le prélèvement et le rejet d'eau du canal à proximité ; une tour aéro-réfrigérante sera installée pour assurer le refroidissement pendant le mois de fermeture annuelle du canal.</p> <p>Des systèmes de collecte et de traitement des effluents seront mis en place.</p> <p>Conformément à l'Annexe I de la Recommandation OCDE sur l'environnement, le projet a été classé en catégorie A sur le plan environnemental.</p> <p>Les standards internationaux de référence pour ce type de projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le « Pollution Prevention and Abatement Handbook » (PPAH), chapitre « Thermal Power : Guidelines for New Plants » (World Bank, 1998), pour les aspects techniques. - pour les aspects autres (sociaux, culturels, relatifs aux habitats naturels...), ceux de la Banque Mondiale réunis au sein des Politiques de Sauvegardes. <p>L'étude d'impact environnemental et social, réalisée par le bureau d'études pakistanais Hagler Bailly Pakistan, est conforme à la PO 4.01 de la Banque Mondiale.</p>	70,2 M€

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
PAKISTAN	GE ENERGY PRODUCTS FRANCE (suite)	<p>Les conclusions de l'évaluation environnementale de Coface sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emissions atmosphériques et qualité de l'air ambiant : niveaux prévus conformes aux standards Banque Mondiale. - Effluents liquides : valeurs prévues des paramètres de rejet non disponibles au moment de l'évaluation. - Nuisances sonores : mesures d'atténuation prévues ; niveaux conformes aux standards Banque Mondiale. - Dans la mesure où le site est déjà détenu par la compagnie, aucune expropriation ni réinstallation n'est nécessaire. <p>Le plan de gestion environnemental et social pour la phase d'exploitation (incluant ceux pour les déchets et les rejets d'effluents) n'était pas disponible au moment de l'évaluation de Coface (il le sera au stade du design final du projet).</p> <p>Concernant les aspects non documentés lors de l'évaluation, Coface a exigé des engagements de la compagnie de projet afin de s'assurer de la transmission future des informations manquantes et du respect des standards Banque Mondiale par le projet.</p> <p>Ces engagements ont pris la forme de covenants introduits dans la documentation de prêt. Ce projet fait donc l'objet d'une procédure de suivi spécifique.</p>	

2 - Aéronautique

2.1 Airbus a bénéficié des garanties de Coface, au cours de cette même période, pour la livraison de 46 appareils :

- 4 A319-100, 22 A320-200, 2 A320-214, 7 A 321-200, 1 A 322-200, 9 A330-200, 1 A340-500
- aux compagnies suivantes : AERCAP, AIR ASIA, AIRCAP, AER LINGUS, AIRCASTLE, ALAFCO, AVIANCA, CIT, GECAS, SAHAAB LEASING, TACA,
- pour un montant total ainsi garanti de 1.062,4 MUSD.

2.2 ATR a bénéficié des garanties de Coface, au cours de cette même période, pour la livraison de 4 appareils aux compagnies CEBU, PRECISION AIR et Vietnam AIRLINES pour un montant total ainsi garanti de 35,7 MUSD.

Des informations relatives aux contrats importants obtenus par les entreprises françaises et bénéficiant d'une garantie Coface pour le compte de l'État sont publiées et mises à jour chaque trimestre.

Outre les données relatives à l'exportateur, au contenu et au montant du contrat, le tableau décrit, pour les projets les plus significatifs, les données essentielles sur leurs conséquences en matière d'environnement (cf. les lignes directrices de Coface) et, le cas échéant, les exigences de Coface en la matière.

1 - Contrats à l'exportation supérieurs à 10 M€ garantis au cours du 3^{ème} trimestre 2009

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
MEXIQUE	DARLET MARCHAND TECHNOLOGIES	Fourniture, montage et mise en service d'une unité de production de matériau d'emballage flexible (film, polymères bi-orientés) d'une capacité de 21000 tonnes par an. Il s'agit d'une augmentation significative des capacités de production du client. La nouvelle ligne sera installée sur un site où plusieurs lignes « BOPP » ont déjà été livrées par DMT auparavant, dans la zone industrielle de Monterey, au Mexique. Les impacts potentiels de ce type de projet sur l'environnement sont, a priori, relativement limités (peu de rejets polluants, production de déchets non dangereux). En conséquence, et compte tenu de l'implantation du projet sur un site industriel déjà existant, celui-ci a été classé en catégorie B sur le plan environnemental. Après analyse, les niveaux d'émissions se sont avérés effectivement très faibles et les impacts tout à fait limités.	13,25 M€
TUNISIE	SOLETANCHE BACHY	Travaux de dépollution des côtes nord de la ville de Sfax. Le projet consiste en la dépollution d'un site de stockage de phosphogypse à proximité immédiate du centre de ville de Sfax, et dans un aménagement de l'espace rendu disponible. Bien que le montant du contrat de Soletanche Bachy soit inférieur à 10 millions d'euros, ce dossier fait l'objet d'analyse environnementale du fait du caractère potentiellement sensible du site (zone côtière). Du fait de cette localisation, et également du type de projet (reconversion de terres à grande échelle) repéré à l'Annexe I de la Recommandation OCDE, il a été décidé de classer ce projet en catégorie A sur le plan environnemental. Le projet constitue certainement un bénéfice sur le plan environnemental et social. Du fait de l'importance des travaux prévus, cependant, des impacts négatifs sont possibles, notamment en lien avec les activités de dragage, d'extraction de remblai terrestre, de rejets d'eaux contaminées, ou encore de transport de matériaux. Toutefois les mesures pour gérer ces problématiques permettent un impact minimisé et acceptable.	6,15 M€

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
YEMEN	TECHNIP COFLEXIP SPIE CAPAG	<p>Le projet Yemen LNG consiste en la construction et l'exploitation d'une usine de liquéfaction de gaz, d'un pipeline pour l'alimenter depuis le champ gazier, et d'un terminal portuaire. Il a été classé en catégorie A sur le plan environnemental. La phase de construction devrait s'achever courant 2009 ; la phase d'exploitation est prévue entre 2009 et 2034. Ces deux phases sont à l'origine d'impacts différents. Les conclusions de l'évaluation environnementale sont les suivantes :</p> <p>Phase de construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impacts sur le milieu naturel terrestre : limités. <p>De manière générale, la gestion des déchets (collecte, traitement, tri et recyclage) et les systèmes de traitement des eaux usées sur le site de Balhaf et sur les camps de construction du pipeline, ainsi que la gestion des eaux de tests hydrostatiques du pipeline sont satisfaisants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impacts sur le milieu marin : <p>Les mesures d'atténuation mises en œuvre, telles que la transplantation des coraux, la pose de rideaux de rétention, et l'immersion des sédiments de dragage par 150 mètres de fond, montrent que ces impacts sont correctement maîtrisés ou atténués.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impacts sur les populations locales et sur le patrimoine culturel : <ul style="list-style-type: none"> - Impacts sur les populations le long du pipeline. - Impacts sur les activités de pêche et les populations près du site de l'usine GNL. <p>Les plans de compensation des personnes affectées sont satisfaisants et conformes aux standards internationaux. Par ailleurs, la visite de site de Novembre 2007 a notamment permis de constater :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pertinence et l'efficacité des brise-lames, déjà utilisés par certains pêcheurs. Il faudra néanmoins s'assurer que ces brise-lames ne provoquent pas un ensablement rendant le site impraticable. - le déroulement non conflictuel des processus de compensation. Des experts sociétaux ont été recrutés par Yemen LNG pour gérer les relations avec les personnes affectées. Des « stoppages » surviennent de temps en temps, mais sont rapidement dissipés par la discussion et la négociation. <p>Phase d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emissions atmosphériques et qualité de l'air ambiant • Effluents • Déchets • Nuisances sonores <p>Ces impacts potentiels seront a priori correctement maîtrisés et conformes aux standards internationaux. Par ailleurs, les processus de monitoring permettront de surveiller de manière satisfaisante les impacts identifiés, les procédures de reporting permettront de réaliser un suivi adéquat du projet par Coface. Enfin, la documentation financière confère un bras de levier satisfaisant pour Coface sur les aspects environnementaux et sociaux.</p>	311,50 M€

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
EGYPTE	ETF EURIVIA	<p>Etudes et construction du lot voies ferrées groupe A.</p> <p>Le projet concerne la conception et la construction de la phase 1 de la ligne n°3 du métro du Caire, comprenant 5 stations sur 4,3 km de voies ferrées entre Attaba et Abbasia, dans le centre ville. Le tracé total de la ligne sera, à terme, constitué de 34 kilomètres de voies et de 29 stations.</p> <p>Dans la mesure où il s'agit de la construction d'une nouvelle ligne, mais sans impact sur des zones sensibles, et compte tenu des aspects à priori bénéfiques de ce projet pour les populations locales et l'environnement, le projet a été classé en catégorie B sur le plan environnemental.</p> <p>Les principaux impacts sur l'environnement, liés aux travaux de construction des tunnels et des nouvelles stations de voyageurs (occupation permanente de terrains pour infrastructures de surface, occupation temporaire nécessaire au creusement des tranchées, déviation du trafic automobile et piéton, poussière, bruit, vibrations,...), ont été analysés. L'usage d'un tunnelier pour les travaux sous terrains plutôt qu'une méthode de construction à fouille ouverte permet de limiter les impacts des travaux en termes d'émissions atmosphériques, de bruit et de génération de déchets solides (matériaux excavés). Les niveaux de rejets d'effluents et d'émissions atmosphériques engendrés sont à priori en-deça des limites préconisées par la Banque Mondiale. Les expropriations requises ont déjà été réalisées, et les personnes affectées semblent avoir été compensées de manière correcte.</p> <p>Une fois en exploitation, cette nouvelle ligne de métro devrait permettre d'améliorer sensiblement les conditions de déplacement et, potentiellement, les émissions atmosphériques et les nuisances sonores en centre ville. Au total, l'impact du projet sur l'environnement et la population locale devrait donc être globalement positif.</p>	13,10 M€
ITALIE	HAULOTTE GROUP	<p>Fourriture de nacelles élévatrices de personnes à moteurs Diesel et électriques.</p> <p>S'agissant de biens destinés à la location, non destinés à un ou des projets significatifs identifiés, un classement en catégorie C a été appliqué.</p>	12 M€
RUSSIE	RENAULT SAS	<p>Cession de 2 licences contrat n° 1 transfert de droits relatifs à la fabrication, l'assemblage distribution et après vente des véhicules R90 et F90.</p> <p>Ce type d'exportation n'est pas soumis à la Recommandation OCDE sur l'environnement.</p>	220 M€

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
INDE	AIR LIQUIDE ENGINEERING	<p>Vente de 2 unités de production d'oxygène.</p> <p>Le projet est un nouveau complexe sidérurgique greenfield, d'une capacité de 6 millions de tonnes/an d'acier que JSPL construit à Angul, dans l'Etat d'Orissa, Inde. Celui-ci sera alimenté en charbon par une mine adjacente au site et concédée à JSPL par l'état d'Orissa. Une centrale thermique captive au charbon de 1142 MW est prévue sur le site pour ses besoins énergétiques (dont à peu près 200 MW de surplus seraient vendus). 15 villages et 6504 personnes sont à déplacer pour le site sidérurgique en lui-même. Le projet a donc été classé en catégorie A sur le plan environnemental.</p> <p>Concernant le déplacement de population, ce sont les autorités locales qui sont en charge d'acquérir la terre ; JSPL est impliqué de façon étroite dans cette démarche, avec des représentants dans chaque village, et une consultation des populations suivie. JSPL complète le package minimal selon la loi d'Orissa (transposition de la loi fédérale). Les villages des personnes déplacées comprendront ainsi eau potable et électricité ; des projets de développement seront mis en place et des emplois seront garantis aux familles de déplacés.</p> <p>Le groupe Jindal dispose d'un site sidérurgique existant (Raigarh) à quelques 200 km du site d'Angul : ses pratiques à l'égard des aspects sociaux semblent sérieuses ; JSPL a du reste fait visiter ce site à quelques 200 personnes parmi les personnes à déplacer du site d'Angul.</p> <p>Au-delà des déplacements de population des villages concernés, un programme de développement plus vaste est prévu pour 42 villages alentour, notamment sur les thèmes de l'assainissement, l'agriculture, la santé, l'entretien des routes... Certains programmes ont été mis en place avec l'état d'Orissa : centres de formation, hôpitaux.</p> <p>Pendant la phase de construction, des mesures classiques seront appliquées quant aux problématiques de bruit, déchets et effluents en particulier.</p> <p>Concernant la phase d'exploitation du projet, il est à noter qu'il n'y aura pratiquement pas de rejets d'effluents (l'essentiel des circuits d'eau fonctionnant en circuit fermé), et que les différentes installations devraient respecter les limites d'émissions à l'air des standards internationaux.</p>	30,24 M€
VIETNAM	ALSTOM TRANSPORT	<p>Modernisation des télécommunications et de la signalisation de la section Hanoi Vinh de la ligne ferroviaire Thong Nhat.</p> <p>S'agissant d'une modification non majeure d'une installation existante, le projet n'a pas nécessité d'analyse environnementale.</p>	38,30 M€

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
ETHIOPIE	VERGNET SA	<p>Ce projet consiste en l'implantation d'une ferme éolienne de 120 MW (120 éoliennes de 1 MW chacune), sur le site d'Ashegoda, en Ethiopie, situé à environ 30 km au sud ouest de Mekelle. Aucune zone sensible n'a été identifiée à proximité, et aucun déplacement physique de population n'est prévu ; en conséquence, ce projet a été classé B sur le plan environnemental.</p> <p>Le projet aura un impact sur les moyens de subsistance d'environ 400 familles, et un processus de suivi a été mis en place sur cet aspect.</p> <p>Les principaux impacts identifiés sont ceux sur la faune (oiseaux), la pollution de l'air ambiant due aux travaux de construction, le bruit (travaux et éoliennes), et donc les déplacements économiques, liés à la perte de revenus agricoles essentiellement.</p> <p>Coface s'assure ainsi en particulier que le processus d'indemnisation permettra aux personnes affectées de retrouver des moyens d'existence pérennes à un niveau au moins équivalent à la situation « avant projet ».</p> <p>Le plan de compensation transmis (déc 2008) est en cours de mise à jour car ne prend pas en compte le design final du projet (l'emplacement précis des éoliennes). Un plan de compensation précis devra être transmis et validé par Coface, avant le démarrage de tous travaux entraînant des déplacements économiques.</p> <p>Cette démarche a permis de réaliser le bouclage financier de l'opération, indispensable à ce stade à la continuation de ce projet, tout en instaurant un processus garantissant le respect par Coface de son engagement d'application des standards internationaux.</p>	210,1 M€
CHILI	THALES RAIL/ THALES INT/ THALES TRANSACTIONS/ ZENITEL WIRELESS	<p>Le projet concerne les extensions des lignes de métro 1 et 5 de Santiago, comprenant essentiellement 3 nouvelles stations souterraines sur une longueur de 3.785 km et 5 nouvelles stations de deux tronçons, le premier en viaduc (3 stations), le second en souterrain (2 stations). Dans la mesure où il s'agit d'extensions de lignes existantes, mais sans impact sur des zones sensibles, le projet a été classé B sur le plan environnemental.</p> <p>Les principaux impacts négatifs de ce projet sur l'environnement sont liés aux travaux de construction : pollution de l'air (poussières), bruit, vibrations, effluents, déchets... et seront limités par des méthodes conformes aux bonnes pratiques. Si des éléments de valeur culturelle étaient mis à jour, une procédure incluant l'alerte au Ministère de la culture est prévu. Aucune expropriation ne semble nécessaire pour la réalisation de ces travaux.</p> <p>Une fois en exploitation, cette nouvelle ligne de métro devrait permettre d'améliorer sensiblement les conditions de déplacement et, potentiellement, la qualité de l'air en centre ville. Au total, l'impact du projet sur l'environnement et la population locale devrait donc être globalement positif.</p>	37,50 M€

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
DUBAI	AREVA T ET D	<p>Sous station 400 kv GIL pour la construction de l'usine M de génération électrique sise à Jebel Ali . Le projet de « Station M » de Jebel Ali consiste en la construction d'une centrale thermique à cycle combiné de 2000 MW alimentée au gaz, et d'une unité de dessalement de l'eau de mer d'une capacité totale de 636 000 m3 par jour. Conformément à la Recommandation OCDE sur l'environnement, le projet a été classé en catégorie A par Coface.</p> <p>L'analyse des études d'impact (dont les plus récentes datent de février 2009) et les renseignements complémentaires apportés par DEWA (Dubai Electricity and Water Authority) révèlent que les standards Banque Mondiale seront respectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emissions atmosphériques : conforme aux niveaux limites recommandés par la Banque Mondiale. • Qualité de l'air : les modélisations concluent à un respect des normes locales et Banque Mondiale. • Rejets d'effluents : les standards locaux sont plus exigeants que ceux de la Banque Mondiale, sauf concernant le chlore, le fer, et l'arsenic. Après discussions avec DEWA, le projet respectera les niveaux limites de rejet de la Banque Mondiale pour ces paramètres. • Impact thermique : Cette station M va être installée sur le site industriel de Jebel Ali, dans un environnement déjà fortement sollicité (centrales thermiques et unités de dessalement totalisant 3800 MW et 714 000 m3 d'eau de mer dessalée par jour, deux îles palmiers). La modélisation de la circulation des eaux de rejets montre que l'impact cumulé sur le milieu marin est significatif. Dans la mesure où les Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires de la Société Financière Internationale pour les centrales thermiques (Déc.2008) ne précisent pas de différentiel de température maximum, le projet est conforme aux standards Banque Mondiale. Ont notamment été requis des documents confirmant l'autorisation par les autorités locales des rejets d'effluents du projet dans la mer, et présentant un avis d'expert indépendant entérinant la méthodologie utilisée par les autorités locales pour établir la zone de diffusion des effluents. 	36,75 M€

2 - Aéronautique

2.1 Airbus a bénéficié des garanties de Coface, au cours de cette même période, pour la livraison de 19 appareils :

- 1 A319-100, 16 A320-200, 1 A 321-200, 1 A 380
- aux compagnies suivantes : AIR ASIA, ALAFCO, CIT, QUANTAS, RBS AEROSPACE
- pour un montant total ainsi garanti de 561,88 MUSD.

2.2 ATR a bénéficié des garanties de Coface, au cours de cette même période, pour la livraison de 5 appareils aux compagnies CEBU, PRECISION AIR et Vietnam AIRLINES pour un montant total ainsi garanti de 44,87 MUSD.

Des informations relatives aux contrats importants obtenus par les entreprises françaises et bénéficiant d'une garantie Coface pour le compte de l'État sont publiées et mises à jour chaque trimestre.

Outre les données relatives à l'exportateur, au contenu et au montant du contrat, le tableau décrit, pour les projets les plus significatifs, les données essentielles sur leurs conséquences en matière d'environnement (cf. les lignes directrices de Coface) et, le cas échéant, les exigences de Coface en la matière.

1 - Contrats à l'exportation supérieurs à 10 M€et/ou ayant été catégorisés A ou B sur le plan environnemental, garantis au cours du 4^{ème} trimestre 2009

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
ETATS-UNIS	ARIANESPACE	Quatre lancements fermes de 24 satellites par le lanceur Soyouz. Ce projet de type spatial, aéronautique ou naval sort du cadre de la Recommandation OCDE sur l'environnement et n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.	167,66 M€
DUBAÏ	AREVA T et D	Sous stations à Barsha et Horse Race et sous travaux associés. Le projet consiste en la fourniture de poste HT, pour lesquels il a été vérifié : - les équipements exportés sont conformes aux standards CEI (Commission Electrotechnique Internationale), et ne contiennent ni PCB, ni CFC. - l'utilisation de SF6 est limitée : les équipements sont du type blindé dans du SF6 ; la mise en œuvre du SF6 durant la phase montage est faite par Areva avec ses propres moyens et suivants les standards européens. - les transformateurs de puissance et réactances sont équipés de fosses de récupération d'huile. Ces fosses sont raccordées à un réservoir séparateur eau/huile permettant de récupérer la totalité du volume d'huile et de l'eau du système de protection incendie en cas d'incident. Au vu des risques environnementaux limités et maîtrisés, ce projet a été classé en catégorie B sur le plan environnemental.	133,61 M€

Pays	Entreprise	Objet	Montant garanti
MOZAMBIQUE	ALCATEL LUCENT	Equipements de télécommunications et services associés. Le projet consiste en la fourniture et l'installation d'équipements GSM. Au regard des avis de l'AFSSE, les impacts potentiels sur l'environnement et les populations locales des projets GSM sont considérés comme négligeables. Ce projet est donc classé en catégorie C sur le plan environnemental.	18,46 M€
TURQUIE	MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE	Biens exportés : 4 grues à tour	11,15 M€
ABU DHABI	MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE	Biens exportés : 52 grues à tour de marque Potain.	20,54 M€

2 - Aéronautique

2.1 Airbus a bénéficié des garanties de Coface, au cours de cette même période, pour la livraison de 52 appareils :

- 1 A318-112, 28 A320-200, 6 A321-200, 4 A330-200, 11 A330-300 et 2 A380-800
- aux compagnies suivantes : ACG, AERCAP, AEROFLOT, AIR MAURITIUS, AIR ASIA, AIRCASTLE LTD, AL JABER AVIATION, ALAFCO, AVIANCA, EMIRATES, FINNAIR, GECC, GULF AIR, OMAN AIR, QUANTAS, THAI AIRWAYS.
- pour un montant total ainsi garanti de 1.342,00 MUSD.

2.2 ATR a bénéficié des garanties de Coface, au cours de cette même période, pour la livraison de 12 appareils aux compagnies BELLE AIR, BERJAYA AIR, FINNCOMM, LION AIR et Vietnam AIRLINES pour un montant total ainsi garanti de 106,3 MUSD.